



# LETTRE DU CEERE

*LETTRE DU MOIS DE JUILLET-AOÛT 2022*  
*NEWSLETTER JULY-AUGUST 2022*

Numéro 164

## ● SOMMAIRE ●

- 1.Éditorial – Français... *and English*
- 2.Publications récentes
- 3.Éthique et Covid
- 4.La gazette de l'éthique animale
- 5.En ligne – Online
- 6.Agenda du mois de Juillet et Août
- 7.Appel à communications
- 8.L'AAMES
- 9.Soutenir l'éthique
- 10.Divers



1

## EDITORIAL

### Faits et valeurs : ce fossé qui n'existe pas

J'ai peu de souvenir de mes études en sciences sociales – c'était au tout début du siècle. Mais je me rappelle un dogme : les faits ont trait à ce qui est ; les valeurs, à ce qui devrait être. Puisqu'on ne peut raisonner qu'au sujet des faits, la raison demeure muette quant à nos devoirs, qui relèvent donc plutôt des passions. Un cursus philosophique m'a depuis appris qu'il n'en est rien. Mais alors, pourquoi les sociologues souscrivent-ils si souvent à cette idée ?

La faute peut-être à Hume. On doit au philosophe écossais un principe célèbre (et correct) qui nous interdit d'inférer une conclusion morale à partir d'un ensemble de prémisses purement descriptives ou scientifiques. L'argument Jim est un être humain ; donc il est immoral de le tuer est invalide parce qu'il viole ce principe. De fait, il lui manque une prémisse morale : il est immoral de tuer tout être humain. Les propositions descriptives et morales sont à l'évidence séparées par un fossé.

De là à affirmer qu'un tel fossé sépare les faits des valeurs, il y a toutefois un abîme. La « Loi de Hume » n'empêche nullement les propositions morales d'être factuelles. Pour le comprendre, il suffit de constater qu'elle ne nous apprend au fond rien qui soit spécifique à la morale. L'éthique est certes autonome vis-à-vis des sciences, mais elle l'est précisément de la même manière que celles-ci sont autonomes les unes vis-à-vis des autres.

De même que la logique nous défend d'inférer une conclusion morale de prémisses purement descriptives, elle nous interdit d'inférer une conclusion psychologique de prémisses purement neuroscientifiques. L'argument les fibres C de Pam sont stimulées ; donc Pam ressent de la douleur est lui aussi invalide, car il lui manque une prémisse psychologique : tout sujet dont les fibres C sont stimulées ressent de la douleur. Les propositions neuroscientifiques et psychologiques sont elles aussi séparées par un fossé.

Pour autant, personne n'oppose les faits neuroscientifiques aux valeurs psychologiques. En dépit du fossé qui les en sépare, les affirmations psychologiques sont aussi factuelles que les affirmations neuroscientifiques. À l'instar de la proposition les fibres C de Pam sont stimulées, la proposition Pam ressent de la douleur prétend décrire un fait. Seulement, le fait en question est psychologique plutôt que neuroscientifique.

De façon analogue, on aurait tort d'opposer les faits descriptifs aux valeurs morales. Malgré le fossé qui les en sépare, les affirmations morales sont aussi factuelles que les affirmations descriptives. À l'instar de la proposition Jim est un être humain, la proposition il est immoral de tuer Jim prétend représenter un fait. Seulement, le fait en question est moral plutôt que descriptif.

Nonobstant Hume, pourquoi penser que les affirmations morales sont factuelles ? Parce que, à bien des égards, elles se comportent exactement comme des affirmations factuelles. D'abord, elles peuvent être transformées en énoncés interrogatifs. Comme on peut demander : « Pam ressent-elle de la douleur ? », on peut demander : « Est-il immoral de tuer Jim ? » Ensuite, elles sont « aptes à la vérité » – elles peuvent être vraies ou fausses. Il est vrai que l'esclavage est immoral, faux que le

mensonge est plus grave que le viol. Enfin, nous mobilisons constamment des arguments pour les défendre. Si vous jugez que les fœtus ont le droit à la vie, vous êtes probablement prêt à défendre cette position au moyen d'un raisonnement – même remarque si vous jugez que les fœtus n'ont pas le droit à la vie.

On objectera peut-être que les vérités morales sont plus difficiles à établir que les vérités descriptives. C'est souvent vrai mais sans rapport. La proposition le nombre d'étoiles dans l'univers est impair est parfaitement indémontrable. Elle n'en est pas moins factuelle. Bien qu'il soit souvent difficile de savoir si elles sont vraies ou fausses, les propositions morales (et, plus généralement, les propositions évaluatives) portent sur des faits. On commet donc une erreur lorsqu'on oppose faits et valeurs.

*François Jaquet, Maître de conférences en éthique à l'Université de Strasbourg (Faculté des Sciences Sociales)*

# 1

## EDITORIAL IN ENGLISH

### Facts and values: that gap which doesn't exist

I have few memories of my social science studies—it was at the very beginning of the century. But I do remember a dogma: facts are about what is; values, about what should be. Since we can reason only about facts, reason is silent about our duties, which are therefore more a matter of the passions. A philosophy curriculum has since taught me this is not the case. But then, why do sociologists so often subscribe to this idea?

Perhaps Hume is to blame. We owe the Scottish philosopher a famous (and correct) principle that forbids us to infer a moral conclusion from a set of purely descriptive or scientific premises. The argument Jim is a human being; therefore it is wrong to kill him is invalid because it violates this principle. Indeed, it lacks a moral premise: it is wrong to kill any human being. There is a manifest gap between descriptive and moral propositions.

But it would be too quick to conclude that there is a gap between facts and values. "Hume's Law" does not prevent moral propositions from being factual. To understand this, it suffices to note that it does not teach us anything specific to morality. Ethics is certainly autonomous from the sciences, but it is autonomous from the sciences in precisely the same way as the sciences are autonomous from each other.

Just as logic forbids us to infer a moral conclusion from purely descriptive premises, it forbids us to infer a psychological conclusion from purely neuroscientific premises. The argument Pam's C-fibers are stimulated; therefore Pam feels pain is also invalid, because it lacks a psychological premise: any subject whose C-fibers are stimulated feels pain. There is another gap between neuroscientific and psychological propositions.

For all that, nobody opposes neuroscientific facts to psychological values. Despite the gap between them, psychological claims are as factual as neuroscientific claims. Like the

proposition Pam's C-fibers are stimulated, the proposition Pam feels pain aims to describe a fact. Only the fact in question is psychological rather than neuroscientific.

Likewise, one would be misguided to oppose descriptive facts to moral values. Despite the gap between them, moral claims are as factual as descriptive claims. Like the proposition Jim is a human being, the proposition it is immoral to kill Jim purports to represent a fact. Only the fact in question is moral rather than descriptive.

Hume notwithstanding, why do we think that moral claims are factual? Because, in many respects, they behave exactly like factual claims. First, we can transform moral claims into interrogative statements. Just as we may ask, "Does Pam feel pain?" we may ask, "Is it wrong to kill Jim?" Second, moral claims are "truth-apt"—they can be true or false. It is true that slavery is unfair, false that lying is worse than rape. Finally, we constantly mobilize arguments to defend our moral claims. If you judge that fetuses have a right to life, you are probably prepared to defend that position with an argument—same thing if you judge that fetuses do not have a right to life.

Some might object that moral truths are more difficult to establish than descriptive truths. This is often true but unrelated. The proposition the number of stars in the universe is odd is perfectly unprovable. It is nonetheless factual. Even though it is often difficult to know whether they are true or false, moral propositions (and, more generally, evaluative propositions) are about facts. It is therefore a mistake to oppose facts and values.

*François Jaquet, Lecturer in ethics at the University of Strasbourg  
(Faculty of Social Sciences)*

2

## PUBLICATIONS RÉCENTES

Céline Racin, Catherine Caleca et Philippe Gutton, « Le vieillissement saisi par le soin », Editions in Press, 2021, 303 pages, 20€

« Grandir, c'est vieillir, et vieillir, c'est grandir », disait en son temps la Fondation Nationale de Gérontologie... Mais qu'en est-il du risque du vieillir quand apparaissent les difficultés du corps, quand « ces limitations obligent à la nécessité d'un autre auprès de soi pour assurer les soins et l'aide nécessaire à la vie » ? Les soins ne sont pas l'affaire de bons sentiments mais ils relèvent d'une préoccupation politique et sociétale. Fort du cadre conceptuel de la psychanalyse, cet ouvrage, pluridisciplinaire coordonné par des psychologues ou psychiatres de perspective psychanalytique interroge le soigner et l'être soigné à la lumière des problématiques individuelles, groupales et institutionnelles.

La réflexion s'organise sur trois axes : ce que peut nous dire la psychanalyse sur le vieillir ou être vieux, ce qui se joue au niveau psychique dans l'être soigné ou soigner et la relation de soin, enfin une interrogation sur l'organisateur psychique que constitue le cadre collectif et institutionnel.

Je ne suis pas psychanalyste, la lecture m'est ardue et je crains de bien mal mobiliser les concepts. Pourtant cet univers de pensée ne m'est pas totalement étranger et entre en résonance avec mon expérience de vie. Aussi je me risque à présenter trois contributions parmi toutes celles qui m'ont touchée.

La première est le texte de Paul-Laurent Assoun (19813) qui explore de façon critique « les figures possibles de relation entre le logos analytique et l'objet vieillissement » : un « vieillissement-donnée biologique » du côté de la réalité sur lequel se poseraient des discours du côté de la psychanalyse, les effets de l'inconscient qui intéressent le vieillissement, enfin une déconstruction de l'objet vieillissement (chaque discours aurait alors pour objet de construire sa notion de vieillissement). En quête d'une métapsychologie, il s'interroge : « Qu'est-ce donc qui vieillit, chez le sujet, pour la psychanalyse ? ». Cela ouvre à de très riches développements autour de la libido (et la notion de viscosité de la libido) et du narcissisme. Repérant les figures du manque, il en vient à proposer une surdétermination éthique du vieillissement. « C'est peut-être paradoxalement parce que l'inconscient ne vieillit pas que le vieillard n'existe pas et que le vieillissement est nécessaire, comme travail de déni et de deuil. »

J'évoquerai ensuite celle de Philippe Gutton : elle porte sur le consentement, « consentir à la relation à l'autre du soin ». L'auteur nous met sur la scène du soin, avec deux acteurs, le soignant et le soigné et mobilise pour chacun des acteurs les instances de la deuxième topique freudienne, le ça, le moi et le surmoi. La structure encadrante du soin est en grande partie inconsciente, elle est « le fruit des réalités psychiques » pour s'engager chaque jour mais pas seul, en face et ensemble, unis et séparés. Qu'en est-il alors de l'esprit du soin ? Revenant aux sources étymologiques du mot consentir, P. Gutton nous parle de cet affect partagé, être sensible aux ressentis, « non pas le consentement en miroir ou conflit œdipien mais la tendresse ». Il entend ce mot « tendresse » dans une perspective freudienne. Il nous conduit à ce « nous » qui « tisse un transitionnel, un "Je-ne-sais-quoi" affectivo-

représentatif, un maillage intersubjectif inédit, audible par flashes dans une grande invisibilité. Le soin est alors "hospitalier"».

Je parlerai encore de la question que pose Catherine Caleca : « Soigner le soin ? » à partir de ses observations sur la difficulté du travail des soignants en gériatrie. Car, « même si le soignant peut se trouver seul dans son rapport avec le patient, il n'en est pas moins et de manière très forte inclus dans une équipe, elle-même relevant d'une institution ». L'auteur appréhende le soin en gériatrie en tant qu'acte complexe, l'équipe comme un organisme vivant avec des limites externes, des mécanismes de défense, mais aussi des capacités d'intégration, les membres d'une équipe étant dépositaires d'une « pensée commune ». Elle repère des possibles réactions pathologiques de l'équipe (qui « redevient alors un assemblage disparate d'individus isolés, ou pris dans des conflits avec leurs collègues ») avec le risque de souffrance au travail et de comportements maltraitants. Elle en vient à s'interroger sur le rôle et la place des psychologues, et en premier lieu sur leurs propres idéaux de soin.

Il faudrait encore citer la contribution du philosophe Fabrice Gzil qui ouvre à la fois à une philosophie du soin et du vieillissement et à une réflexion éthique du soin au grand âge ; avec un renversement très bienvenu sur les soins prodigués par les aînés (soin pour autrui, mais aussi soin de soi, soin du monde naturel, matériel et symbolique dans lequel la vie humaine prend place) ; et, à propos des principes qui régissent le soin aux aînés, un focus non pas sur l'attendu principe de bienfaisance, mais celui de justice.

Et bien d'autres encore, bonne lecture !

*Marie-Christine Pfrimmer Coordinatrice master « Gériatrie, vieillissement, éthique et pratiques professionnelles »*

Marie-Odile Vincent, « Fin de vie en EHPAD, parlons-en ! »,  
Avelines 2021, 93 pages, 12€

Un tout petit fascicule qui véhicule un grand projet. En 2015, 150 000 personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont décédées, et trois quarts de ces personnes décèdent au sein de l'Ehpad1 : la mort survient fréquemment dans ces établissements et pourtant il est difficile d'en parler. C'est sur ce constat que Marie-Odile Vincent, directrice d'un Ehpad mais psychologue de premier métier, entreprend une démarche sur le sujet au sein de son établissement.

Les résidents, les équipes et les familles sont invités à partager leurs appréhensions et leurs désirs sur ce temps de vie. L'objectif est de passer d'un vécu individuel de la mort à un vécu collectif et partagé afin de « faire société » pour mieux accompagner les résidents et alléger les équipes.

L'ouvrage est un des fruits de ce cheminement. Très didactique, il nous donne à entendre les ressentis de résidents, de membres de l'équipe (les soignants et « les autres ») et de familles ; il nous présente le projet dans ses étapes ; dans une dernière partie, il rassemble des éléments de réflexion éthique, fait un rappel du contexte juridique en France et ouvre des perspectives.

Alors, l'auteure identifie quatre conditions nécessaires à une fin de vie réussie en établissement : « le résident reste acteur de sa vie jusqu'au bout, la famille qui le souhaite est accueillie et accompagnée, l'établissement prend soin de l'équipe qui prend soin du résident, l'établissement prend en compte les besoins des résidents proches du défunt ». Sans oublier que « tout se rejoue à chaque fois ».

C'est clair, ce projet a bénéficié d'un alignement des astres (personnes ressource extérieures à l'établissement, et sans doute moyens humains et matériels). De même, nous ne savons rien des caractéristiques de l'établissement, ni des situations qui mènent à une hospitalisation pour les derniers jours de vie. Mais ce qui est mis au travail ici, c'est le constat de ce « manque de mots », et ce qui parcourt l'ouvrage de bout en bout, c'est la place centrale de la parole. C'est déjà beaucoup !

*Marie-Christine Pfrimmer Coordinatrice master « Gérontologie, vieillissement, éthique et pratiques professionnelles*

 Caroline Lamarche, « La fin des abeilles », Gallimard 2022, 208 pages, 18€

*« Cette nuit, en rêve, j'ai vu ma mère se présenter devant la maison où je vis. [...] . Au cœur de ma vision nocturne, ma mère, devenue petite, se tenait devant la façade plongée dans l'obscurité, son regard presque aveugle levé vers la fenêtre de ma chambre. Fatiguée par sa longue route, elle semblait se dire que je n'étais pas là. »*

Caroline Lamarche, écrivaine, ouvre ainsi le récit des dernières années de vie de sa mère, celui surtout de la façon dont s'est redessinée sa relation à sa mère à l'aune du réel. Nous voilà invités à cheminer avec elle, sa mère et son vieillissement « à la vitesse de la lumière », ses frères et sœur et tous les professionnels de l'aide et du soin qui gravitent au fur et à mesure du temps. Avec une infinie pudeur, l'auteure nous offre à voir les ressorts intimes et subjectifs de cette avancée tout au bout de la vie, dans son contexte et sa dynamique, à la fois diachronique et synchronique.

Épurée, cette histoire, somme toute « ordinaire » ou plutôt « commune », est belle dans son écriture comme un bijou finement ciselé, forte et vulnérable dans son récit comme le corps nu, puissante dans les questions et les principes qu'elle fait émerger : elle cultive notre sensibilité aux situations concrètes, elle nous convoque à l'action (ou tout au moins à la façon d'être), elle contribue à enrichir notre compétence d'agent moral. Une bien belle œuvre !

*Marie-Christine Pfrimmer Coordinatrice master « Gérontologie, vieillissement, éthique et pratiques professionnelles*

1 Drees, Études et résultats, novembre 2018, n°1094



Renaud Evrard, Miriam Gablier, Georges-Elia Sarfati et Ghislain Waterlot, *Du sens de la mort au sens de la vie*. Paris, Ed. L'Harmattan & Fondation Ostad Elahi, 2021, 134 pages, 15 €

L'ouvrage publie les contributions données et discutées dans le cadre des « Journées de la solidarité » organisées et publiées par la Fondation Ostad Elahi – éthique et solidarité humaine, reconnue d'utilité publique. Il se penche sur des enjeux actuels autour de la mort et chacun des auteurs – après l'introduction d'E. Comte – aborde ce seuil vie-mort de manière singulière.

Le philosophe et éthicien G. Waterlot évoque ainsi la question de la « mort à la mort ? » dans le contexte du trans- et post-humanisme et y répond d'emblée, de façon énigmatique cependant, dans le titre de sa contribution : « D'accord, mais de mort lente... », écho à la chanson de Brassens « Mourir pour des idées ». Le sous-titre « enjeux éthiques et religieux de la mort et de la finitude », précise la perspective : pour l'auteur, en effet, « il serait catastrophique de rompre avec la finitude et notre mortalité », la mort étant, dans l'hypothèse d'un Laurent Alexandre, « considérée par tous comme une malédiction à vaincre ». S'ensuit une réflexion intempestive et très stimulante !

Le psychanalyste G.E. Sarfati dont le nom est associé à la logothérapie de Viktor Frankl, rappelle que la conscience de notre mortalité n'est pas incompatible avec le sens de la transcendance et assume, lui aussi, le point de vue de la finitude, de la culpabilité et de la souffrance dans le cadre d'une réflexion sur le sens de la vie.

Le psychologue clinicien R. Evrard évoque l'expérience de mort imminente qui n'est pas rare, et dont il reprend brièvement l'historique avant de discuter des recherches contemporaines en convoquant la psychologie et la philosophie. Il accorde ainsi une grande place à Bergson et à sa « vision panoramique » des mourants, sa « conversion brusque de l'attention » favorable au sursaut d'élan vital permettant le retour à la « vie » consciente et qui donne le titre à sa contribution : « L'élan vital face à l'effroi du dernier instant ».

La dernière contribution est plus brève mais non moins étonnante « Qui vit, meurt ou survit ? ». L'auteure-journaliste M. Gablier propose une « enquête journalistique » sur les formes diverses de réincarnations ou plus exactement de « renaissances » multiples. Après un petit ancrage historique de cette croyance (pour 25-30% de la population occidentale), elle convoque des témoignages spontanés d'enfants en les confrontant ensuite brièvement aux grandes traditions philosophiques, spirituelles et religieuses.

Au final, un ouvrage original dont chaque chapitre est discuté dans la foulée par divers interlocuteurs. De quoi réfléchir au sens de la vie !

*Marie-Jo Thiel, directrice du CEERE.*

## Éthique, système de santé et souffrance des soignants

Y aurait-il lieu de s'inquiéter de la place de l'éthique dans le système actuel de santé alors même que la certification des établissements affiche parmi ses thèmes<sup>1</sup> les droits des patients avec :

- le nouveau positionnement des exigences relatives aux démarches éthiques,
- la sensibilisation à la notion de bientraitance et la prévention de la maltraitance,
- le renforcement des exigences relatives au respect des droits des patients en fin de vie et aux soins palliatifs ?

L'éthique apparaît ainsi comme une nécessité institutionnelle placée sur le même plan que le management et que la prise en charge des patients. S'il s'agit d'une incitation roborative à faire une place à l'éthique dans le système de santé, elle est introduite par une référence juridique, les droits des patients, sujet éthique s'il en est mais qui risque déjà de juger la place de l'éthique dans le système de santé à la manière dont il faudra cocher les cases qui affirmeront la préoccupation de l'institution à montrer combien elle respecte dans moult domaines les droits des patients. Or poser la question de l'éthique dans le système de santé, c'est d'abord définir ce que l'on entend par éthique, ce qui nécessite sans doute de dire d'abord ce qu'elle n'est pas.

L'éthique n'est pas le droit. Certes l'éthique inspire la loi et la Loi tient à exciper de son inspiration éthique. Mais la loi est la manière réglementaire d'interpréter les principes qui guident la réflexion éthique, et notamment le principe d'autonomie, en déclinant des droits que la République estime voir reconnus aux patients et plus généralement aux usagers du système de santé. Que l'institution démontre combien elle a respecté les droits des malades, qu'elle affiche ses performances dans l'organisation de consultations d'annonce, dans le nombre de personnes de confiance désignées lors de l'admission ou encore du nombre de formulaires déclinant des « directives anticipées », voire dans la distribution de réglottes d'évaluation de la douleur, suffit-il à attester de la place qu'elle accorde à l'éthique ? Et on pourrait multiplier ces interrogations dans le domaine des bonnes pratiques, de la qualité des soins, de la qualité de l'information médicale<sup>2</sup>. Faut-il limiter l'éthique à une déclinaison d'exigences à l'égard des personnels de santé ? On serait plutôt là dans le domaine de la norme, assortie d'une démarche qualicienne, guidée par la boussole de la réglementation, le cap mis sur la certification par la Haute Autorité de Santé créée en 2004 et qui avait succédé à l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'évaluation en Santé).

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

*Pr. Roger GIL, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine-site de Poitiers*

## Les dernières publications de la collection « Chemins d'Éthique » des Presses universitaires de Strasbourg.

### [La vulnérabilité au prisme du monde technologique.](#) Enjeux éthiques

*Par Talitha Cooreman-Guittin, Marie-Jo Thiel*

Les auteurs de cet ouvrage interrogent la notion de vulnérabilité à partir des lieux différents où elle s'exprime. Ils le font dans une perspective éthique interdisciplinaire.

### [La condition des « nomades ».](#) De l'internement à la question de l'hospitalité

*Par Cathy Leblanc, Jean-François Petit, Fred Poché*

Les auteurs de cet ouvrage – principalement des historiens et des philosophes européens – proposent une analyse des logiques qui conduisirent à l'internement puis à la déportation de nombreux « nomades », dans les années 1940, à travers toute l'Europe.

### [Peuple et populisme, identité et nation.](#) Quelle contribution à la paix ? Quelles perspectives européennes ?

*Par Paul H. Dembinski, Marc Feix, Marie-Jo Thiel*

### [Colère, indignation, engagement.](#) Formes contemporaines de citoyenneté

*Par Frédéric Rognon*

Comment convertir la colère en indignation, et l'indignation en engagement citoyen ? Comment la pure protestation peut-elle évoluer vers d'autres possibles ? Les auteurs de ce volume explorent la dialectique entre colère, indignation et engagement, dans une perspective interdisciplinaire.

### [L'argumentation éthique.](#) Hommage à René Heyer

*Par Marc Feix*

Comment envisager l'argumentation éthique dans une société et une époque qui ne permettent plus le consensus éthique, moral ou social ? Le présent volume d'hommage s'attache à refléter la riche carrière universitaire du doyen René Heyer, professeur d'éthique et de théologie morale de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg

### [La vulnérabilité au prisme du monde technologique](#)

*Par Marie-Jo Thiel et Talitha Cooreman-Guittin (dir), La vulnérabilité au prisme du monde technologique. Enjeux éthiques, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg - Collection Chemins d'éthique, 2020.*

La notion de « vulnérabilité » est apparue ces trente dernières années comme un concept clé pour comprendre notre monde complexe. Dans le paysage académique, on parle de vulnérabilité dans la quasi-totalité des disciplines : en économie, sociologie, médecine, droit, politique, technologie, philosophie, éthique ou encore théologie.

NOUVEAU :

● **Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann (dir.), *Abus sexuels : écouter, enquêter, prévenir* (450 pages, 26 contributions)**

L'ouvrage publie les actes des journées internationales d'éthiques de mars 2020 et juin 2021 : voir sur le site du CEERE : <http://ethique.unistra.fr/journees-internationales-detudes/>

Un ouvrage essentiel et unique par son contenu en francophonie : Voyez le sommaire en ligne sur notre site !

Les agressions sexuelles, les abus de pouvoir, l'emprise sur un mineur ou une personne vulnérable ont souvent des conséquences dramatiques, surtout si la parole n'a pas été entendue dans l'immédiat. L'ouvrage examine le traumatisme des victimes et explore toute la chaîne médicale et juridique, depuis le signalement, l'enquête de police, l'écoute des mineurs, jusqu'à la condamnation éventuelle de l'auteur de ces violences et les possibilités de prise en charge. Il donne aussi la parole à des théologiens et des canonistes, en France, au Luxembourg, en Allemagne et au Canada. Cette réflexion de grande qualité, unique en son genre, contribue à une vigilance accrue.

L'ouvrage est accessible directement aux PUS en vous adressant à Mme Paula WEIL DA GRAÇA ([paula.weil@unistra.fr](mailto:paula.weil@unistra.fr)) ou via les diffuseurs habituels (comptoir des Presses universitaires et autres libraires).

## ETHIQUE ET COVID

### Crise sanitaire en temps de COVID - Retour et prospective éthiques :

par le Pr Roger Gil à l'ERENA

Le passe sanitaire : une tempête éthique dans un verre d'eau face à l'injustice faite à nombre de familles et résidents d'ehpad : [https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites\\_931/pass-sanitaire\\_2834.html](https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/pass-sanitaire_2834.html) - Billet Éthique du 8 Juin 2021

[Billet Éthique du 28 Janvier 2022](#)

Bien d'autres billets éthique en rapport avec la covid sur le site internet de l'espace éthique de Poitiers.

### Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – depuis le Mardi 8 Septembre 2020, puis tous les 2<sup>e</sup> Mardi du Mois.

Durée émission : 28 min - <https://rcf.fr/culture-et-societe/eureka?episode=235224>

**Sujet du 14 juin : Y'a-t-il une sortie de Covid ?**

<https://rcf.fr/articles/culture-et-societe/covid19-et-equilibre-psychique>

Comment affronter cette situation de pandémie qui connaît certes des hauts et des bas, mais qui dure et fatigue ? Doit-on, peut-on laisser courir ? Peut-on se dire : « tant pis, on ne peut pas s'inquiéter tout le temps » ? Mais si l'on baisse les bras, cela ne va-t-il pas compromettre les efforts et laisser les plus fragiles au bord de la route ?

L'émission revient sur tout ce que l'on a appris de la covid en bien ou moins bien, dans tous les domaines de la vie personnelle, psychique, sociale, sociétale, politique, médicale, économique... Car tous ces aspects sont aussi étroitement imbriqués... Si l'on ne sort pas du covid comme on y est entré, l'on pourrait pourtant décider collectivement de sortir par le haut en prenant soin d'autrui comme de soi-même et en engageant de grandes stratégies à l'instar de celles énoncées par K. Bach Habersaat pour l'OMS/Europe.

Cette émission où Marie-Jo Thiel avait comme invitée Anne Danion-Grilliat, est la dernière de cette série Éthique et Covid.

COVID tenu à l'IRCAD le 17 novembre 2021 et a été co-organisée par la Maison pour la Science en Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg.

## Festival de théories du complot pendant la pandémie de coronavirus en 2020-2021 : un regard de la psychologie, par Pascal Wagner-Egger

Pascal Wagner-Egger est enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'Université de Fribourg (Suisse), et l'auteur de Psychologie des croyances aux théories du complot : Le bruit de la conspiration, aux Presses Universitaires de Grenoble (2021). Il est également conseiller scientifique pour la Swiss National COVID-19 Science Task Force (<https://sciencetaskforce.ch/fr/page-daccueil/>).

Il a donné une conférence qui est à présent sur podunistra: <https://pod.unistra.fr/video/45847-seminaire-covid-conference-wagner/> Cette conférence a été donnée dans le cadre du séminaire

## Webinaire " Que sont devenus les droits du malade en temps de Covid ? "

Diffusé le 20 Mai – Replay : 1 heure 26 - <https://www.youtube.com/watch?v=0gxPk9BwTSw>

Info : <https://poitiers.espace-ethique-na.fr/>

Information : Retour et prospective éthiques

Laurence GATTI, Maître de conférence à la faculté de droit de Poitiers, y aborde les questionnements posés par la pandémie et par sa gestion quant aux droits du malade et à l'exercice des libertés, par exemple celle d'aller et venir, la visite en établissement, la vaccination...

## L'Institut Covid-19 Ad Memoriam lance sa plateforme de témoignages : "Histoires de crise"

Créé dès le début de la pandémie par l'anthropologue Laëticia Atlani-Duault, l'Institut Covid-19 Ad Memoriam se donne pour mission de collecter, archiver et analyser les traces et mémoires de la pandémie.

Avec le lancement d'Histoires de crise, l'Institut franchit une étape majeure de son projet : la création d'un espace de témoignages où chacune, chacun, quelles que soient ses expériences, peut venir raconter son vécu du Covid-19. Histoires de crise est une plateforme numérique de collecte de témoignages qui a vocation à accueillir les récits des vécus de la pandémie. Il s'agit ici de nos histoires personnelles, mais aussi de notre histoire collective. **Raconter ces instants de vie, heureux comme tristes, étonnants comme attendus, anodins ou surprenants...** Ainsi se construira une mémoire collective de la pandémie. Nous vous invitons à venir témoigner et raconter votre ou vos histoires, en choisissant le format qui vous convient le mieux.

Une semaine après son lancement, Histoires de crise accueille déjà près de **200 témoignages** sous forme de récits, poèmes, photographies, BD ou dessins... Venez ajouter le vôtre en cliquant ici !

N'hésitez pas à suivre l'activité de l'Institut sur :

Twitter : <https://twitter.com/covidadmemoriam>

Instagram : <https://www.instagram.com/covid19admemoriam/?hl=fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/institut-covid-19-ad-memoriam>

## LA GAZETTE DE L'ÉTHIQUE ANIMALE

### Questions autour de la mort des animaux

Lors du colloque sur le « spécisme » organisé par le RAT (recherches animalières transdisciplinaires et trans-séculaires) à l'école normale supérieure de Lyon, les 18-19 mai 2022, une doctorante en géographie sociale, Claire Camblain exposait ses travaux de recherche avec de gros sanglots, tant la mort de ses protégés dont elle faisait la biographie l'avait émue. Pourtant en tant qu'êtres vivants, nous sommes tous appelés à mourir un jour, mais ce qui est inacceptable, c'est la mort « sans nécessité ». D'ailleurs l'article du code pénal R655-1 qui interdit de donner la mort sans nécessité à un animal domestique, sauvage apprivoisé ou captif sous peine d'une amende de 1500 €, a été reclassé en délit (6 mois de prison et 7500 € d'amende) lors de la nouvelle loi sur la maltraitance animale du 30/11/2021. Le législateur encadre la mort de l'animal quand elle est nécessaire, punit celle donnée sans nécessité mais autorise a contrario des dérogations pour des motifs de divertissement (chasse à courre) ou de tradition (corrida, combat de coqs, chasse à la glu, au filet, à la matole) ou raisons sanitaires.

La mise à mort de l'animal d'expérimentation reste justifiée pour faire avancer la recherche médicale ou la science, tant que les méthodes alternatives ne peuvent remplacer l'animal. La directive européenne de 2010 en indique les méthodes (décapitation, dislocation cérébrale, CO2, anesthésique) selon l'âge et l'espèce. Les comités d'éthique y sont vigilants lors de la validation des saisines déposées par les chercheurs et les structures de bien-être animal des animaleries (SBEA) contrôlent le bon déroulement des protocoles du début à la fin.

Tuer un animal sauvage protégé est interdit. La mort du gibier est encadrée par le préfet qui fixe la saison de chasse et les espèces chassées mais les méthodes « traditionnelles » et la chasse en enclos restent critiquables. Pour des raisons sanitaires le préfet peut demander une chasse de grande ampleur (bouquetins de Bargy) afin d'éviter l'extension de la brucellose aux bovins des pâturages (sa décision est à ce jour suspendue). Le piégeage des animaux nuisibles aux activités humaines (renard, ragondin, corbeau) ou envahissants (bernache) est décidé par département, sur une période variable (à l'année, nuit et jour...). Il reste discutable puisque liée aux erreurs humaines ou à son extension (agricole, urbaine). Seule la mort des animaux « res nullius » qui n'appartiennent à personne (pigeon, rat, moineau...) n'est pas règlementée.

La domestication des animaux de rente a permis d'obtenir des denrées alimentaires sans avoir besoin de chasser au quotidien. La mort du bétail est régentée par le code rural quant au lieu (abattoir, à la ferme), aux méthodes et au matériel d'abattage. L'abattage sans étourdissement engendrant stress et souffrance de l'animal pose question tout comme l'euthanasie faite par un vétérinaire pour des raisons économiques (césarienne de brebis plus coûteuse que la vente des agneaux) ou les morts pratiquées par le fermier pour des raisons de rentabilité (veau malade abandonné dans l'étable sans traitement, élimination des porcelets surnuméraires ou chétifs contre le mur, vache équasillée pendue car incapable de monter dans le camion de l'abattoir).

Le scandale de l'euthanasie non justifiée médicalement dite de « convenance » reste un gros problème éthique pour le vétérinaire des animaux de compagnie. Les motifs du client sont variés : personnel (divorce, déménagement, animal rendu agressif car mal éduqué, décès du propriétaire ou en EHPAD sans héritier), économique (pas les moyens de payer les soins ou pas envie car animal âgé, femelles de reproduction en fin de carrière non rentables), décision du maire (animal dangereux ou de catégorie né illégalement), du préfet (risque de zoonose). Quand la mort de l'animal est justifiée, qu'elle se déroule sans souffrance ou rapidement elle est tolérée par la société mais persistent toutes ces morts « banales » liées au plaisir humain, à son manque de considération de l'animal, à son défaut d'éducation ou à sa méchanceté.

**Claire Borrou**, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier

5

## EN LIGNE/ONLINE

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> , sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Depuis le 26 octobre 2020, sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace.

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2022 sur le thème « Jeux d'enfants » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>

Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

L'éthique avant tout - Émission Témoins sur RCF Présentée par Laetitia Forgeot d'Arc. Invitée : Marie-Jo Thiel, mardi 29 août 2021 - Durée émission : 25 min <https://rcf.fr/spiritualite/temoins-de-la-foi/marie-jo-thiel-l-ethique-avant-tout>

Réinventer la démocratie en santé : Sortie du rapport de l'enquête "Refonder ensemble la démocratie en santé" et invitation aux webinaires

20 ans après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ne convient-il pas de repenser la démocratie en santé ? En mars 2022, nous lançons dans le cadre d'événements publics une consultation qui aboutira en juin 2022 à la publication d'une résolution « Réinventer ensemble la démocratie en santé ». [Rapport](#) et [Programme](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)



## AGENDA

Les séminaires, conférences, manifestations diverses reprendront en septembre prochain !

## CHAIRE INTERNATIONALE SOCIÉTÉS INCLUSIVES ET AVANCÉE EN ÂGE

Qu'il s'agisse des grands principes politiques, philosophiques, sociologiques, économiques ou juridiques, la Chaire propose d'observer ce qui participe de l'inclusion ou de l'exclusion des individus ou des groupes du seul fait de leur avancée en âge. Il s'agit de comprendre comment ces processus se traduisent de manière explicite ou implicite dans la conduite des politiques publiques, dans les dispositifs d'intervention, dans les pratiques professionnelles, mais aussi dans les interactions quotidiennes plus ordinaires où la culture des âges n'est pas toujours neutre. Une attention particulière sera portée aux phénomènes d'âgisme dans toutes ses dimensions.

Les phénomènes d'exclusion du fait de l'avancée en âge marquent des pans entiers de la vie sociale jusqu'à stigmatiser certaines catégories de population dans différents domaines du parcours de vie comme l'emploi (chômage des seniors), la santé, l'accès à la vie sociale, politique et culturelle, et jusqu'à la vie intime.

L'inclusivité des sociétés interroge également les modèles d'inclusion par le maintien et la transformation de rôles sociaux et leur reconnaissance tout au long de la vie pour éviter les formes de relégation et de « mort sociale ».

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

## CONTACT

Jean-Philippe Viriot Durandal (Responsable) : [viriot2@univ-lorraine.fr](mailto:viriot2@univ-lorraine.fr)

Catherine Raban [catherine.raban@univ-lorraine.fr](mailto:catherine.raban@univ-lorraine.fr)

Radoslav Gruev [radoslav.gruev@univ-lorraine.fr](mailto:radoslav.gruev@univ-lorraine.fr)

# APPEL À TÉMOINS - INCESTE

## La Commission Inceste lance son appel à témoins

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites sur mineurs, dont l'association [Face à l'inceste](#) fait partie, lance un appel à témoins pour toutes les victimes et leurs proches. Nous vous invitons à y répondre massivement pour faire entendre notre voix. Les survivantes et survivants ont enfin la parole.

### Qui peut témoigner ?

Tous les adultes ayant subi l'inceste ou d'autres violences sexuelles pendant l'enfance peuvent témoigner. Ainsi que les proches des victimes (parents, enfants, conjoints).

### Comment témoigner ?

1. En répondant au questionnaire en ligne sur le site [ciivise.fr](http://ciivise.fr)
2. En appelant le **0 805 802 804** (anonyme et gratuit) de 10 h à 19 h du lundi au vendredi
3. En envoyant votre témoignage par email ou par la poste

### Encore un appel à témoins... pour quoi faire ?

Isabelle Aubry, notre présidente, est une des 20 membres permanents de cette Commission instaurée par Adrien Taquet en mars 2021, et codirigée par Edouard Durand (juge des enfants) Nathalie Mathieu (directrice de la maison du Docteur Bru à Agen).

Cette commission va durer deux ans et réunit des professionnels (santé, police, justice, travailleurs sociaux), des victimes et des personnalités du monde associatif. Dotée de moyens importants, cette commission va orienter les politiques publiques de prévention. On ne peut pas encore prédire l'impact qu'elle aura en termes de résultats concrets. Mais c'est une occasion privilégiée, historique, de faire entendre notre voix.

Aussi nous vous invitons à témoigner massivement et à transmettre cet appel à témoins autour de vous.

**Pour l'enfance, combattons le silence !**

# 7

## APPEL À CONTRIBUTIONS

### **Journée Thématique : Consentement «libre et éclairé ». Consentir à quoi, pourquoi, comment ?**

En imposant l'obtention d'un consentement explicite de la part du patient avant tout acte de soin, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé [1] (dite loi Kouchner) a profondément modifié la forme de la relation soignant-soigné et lui a donné une dimension plus contractuelle. Vingt ans après sa promulgation, ses modalités d'application ont été déclinées par les conseils de l'ordre des professionnels de santé, par les sociétés savantes soignantes et ont été intégrées aux pratiques professionnelles sans grandes difficultés, dès lors qu'il n'y a aucun doute sur la volonté du patient et sur sa capacité à faire ses choix.

Pour autant, certains points de cette loi sont encore un sujet de questionnement pour les professionnels de santé, les étudiants en soin et les usagers eux-mêmes. La relation soignant-soigné conserve encore ses mystères et ses particularités. A l'occasion de cet anniversaire, la journée thématique 2022 de l'EEHU sera consacrée à la notion de consentement aux soins.

More information : <https://www.eehu-lille.fr/journees-eehu/journees-thematiques/2022-consentement-libre-et-eclairer-consentir-a-quoi-pourquoi-et-comment/>

Deadline : 9<sup>th</sup>, September 2022

### **DE ETHICA - A JOURNAL OF PHILOSOPHICAL, THEOLOGICAL, AND APPLIED ETHICS**

*De Ethica* seeks to publish scholarly works at the intersections of philosophical, theological and applied ethics. It is a fully peer-reviewed, open-access publication hosted by Linköping University Electronic Press. We are committed to making papers of high academic quality accessible to a wide audience. We welcome submissions from all philosophical and theological traditions that advance an original thesis and a clear and concise argument. We have a particular interest in submissions that contribute to ongoing debates of cross-disciplinary relevance. *De Ethica* is committed to a speedy and author-friendly review process; in most cases editors will notify the authors of their decision within three months.

Please send submissions only via the submissions form on this website. Technical questions should be referred to Martin Langby ([submissions@de-ethica.se](mailto:submissions@de-ethica.se)). General comments or enquiries about the journal should be directed to Lars Lindblom ([executive.editor@de-ethica.se](mailto:executive.editor@de-ethica.se))

No Deadline

[Last Editorial Published here](#)



## PhD position on the ethical aspects of precision medicine

Host institution: Centre for biomedical ethics and law, Faculty of Medicine, University of Leuven (Belgium)

For the fourth year in row, University of Leuven (KU Leuven) tops Thomson Reuters ranking of Europe's most innovative universities. The Centre for Biomedical Ethics and Law (KU Leuven-CBMER) is part of the University of Leuven and is a renowned research centre in Europe with expertise in ethics, law, philosophy and close links with various medical and care disciplines.

You will be part of the broader research consortium Transys (<https://h2020transys.eu/>). Transys is an Innovative Training Network (ITN) that focuses on precision medicine at the interface of translational research and systems medicine and provides 15 PhD positions (Early Stage Researchers: ESRs).

### Project description

This project focuses on the emerging ethical challenges in precision medicine (PM) across the basic science-translational-clinical cycle.

The evolution in the direction of precision medicine implies ethical issues that differ from those in traditional clinical practice and research such as the attempt to control the impact of the 'data tsunami', the increase of 'variants of unknown significance', the rise of stratified medicine, the tension between individual empowerment on the one hand, and the need of medical expertise and authority on the other hand, the tension between enhancing individual interests and public health interventions for collective benefit. The proposed project will address these ethical challenges and review the literature in order to see what the social and ethical ramifications are of the promises of PM; interview key stakeholders (including scientists, translational researchers, clinician researchers, policy makers, funders) in order to clarify and to deal with the moral questions of PM; and develop a PM ethics and recommendations that deal in a proper way with this new evolution.

You will be guided during your research project by Kris Dierickx, professor of biomedical ethics at KU Leuven.

Apply now for this research position: <https://www.kuleuven.be/personeel/jobsite/jobs/60127255>

Deadline : 10th July 2022

8

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU MASTER ÉTHIQUE DE STRASBOURG

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

### Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte.**



9

## SOUTENEZ L'ÉTHIQUE, SOUTENEZ-NOUS

Et payer moins d'impôts !

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

10

## DIVERS

### Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

### Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr) . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !